

NOT FOR RELEASE, PUBLICATION OR DISTRIBUTION IN WHOLE OR IN PART, IN, INTO OR FROM THE UNITED STATES OR CANADA OR ANY OTHER JURISDICTION WHERE TO DO SO WOULD CONSTITUTE A VIOLATION OF THE RELEVANT LAWS.

## **Annonce préalable selon l'art. 5 de l'ordonnance sur les offres publiques d'acquisition (OOPA)**

de

### **Swiss Automotive Group AG, Cham**

portant sur toutes

### **les actions nominatives en mains du public de Métraux Services SA, Etagnières, d'une valeur nominale de 30 CHF chacune**

Swiss Automotive Group AG, Cham («**SAG**»), envisage de soumettre le ou autour du 24 juin 2009 une offre publique d'acquisition («**offre**») au sens des art. 22 ss. de la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières («**LBVM**») portant sur toutes les actions nominatives en mains du public de Métraux Services SA, Etagnières («**Métraux Services**»), de 30 CHF chacune («**action MS**»). L'actionnaire majoritaire de Métraux Services est M. Olivier Métraux. Jusqu'au 12 mai 2009, Monsieur Métraux détenait directement et indirectement via les sociétés K&M Invest SA («**K&M**») et Paratex SA contrôlées par lui 333 787 actions MS, soit 54,27% du capital-actions et des droits de vote de Métraux Services.

#### **Arrière-plan de l'offre d'acquisition préalablement annoncée**

Le 12 mai 2009, M. Sandro Piffaretti, le principal actionnaire de la société SAG, a conclu des contrats d'achat d'actions avec M. Olivier Métraux, à titre personnel, ainsi qu'avec la société Paratex SA. Aux termes de ces contrats, M. Piffaretti a acquis 65 787 actions de la société Métraux Services, représentant 10.70% du capital-actions et des droits de vote. M. Piffaretti peut en disposer lui-même, avec la société SAG qui agit de concert avec lui.

Egalement le 12 mai 2009, SAG a conclu un contrat d'apport avec M. Métraux. En vertu de ce contrat, SAG acquerra 100% de K&M et, partant, indirectement 268 000 actions MS ou 43,58% supplémentaires du capital-actions et des droits de vote. En contrepartie, M. Métraux reçoit 29 250 actions privilégiées SAG, soit 19,50% du capital-actions et des droits de vote de SAG, ainsi que d'autres avantages (option put après cinq ans, droit à la participation à une éventuelle plus-value (*Besserungsschein*)). Etant donné que SAG est actif sur le marché autrichien, l'exécution du contrat d'apport est soumis à l'autorisation du regroupement d'entreprises par les autorités de concurrence autrichiennes. Une fois l'apport effectué, SAG et M. Piffaretti détiendront ensemble 333 787 actions MS, soit 54,27% du capital-actions et des droits de vote. Par conséquent, SAG est tenue de soumettre une offre publique, conformément à l'art. 32 al. 1 LBVM.

En outre, SAG et Métraux Services ont conclu un contrat de transaction le 12 mai 2009, en vertu duquel, d'une part, SAG s'engage à soumettre cette offre d'achat et, d'autre part, le Conseil d'administration de Métraux Services prend l'engagement, compte tenu des

réserves habituelles, de recommander aux actionnaires de Métraux Services d'approuver l'offre d'achat.

Les principales modalités fixées pour la mise en œuvre de l'offre sont les suivantes:

<b>Objet de l'offre</b>	L'offre concerne – sous réserve des <i>Offer Restrictions</i> figurant dans l'offre – toutes les actions Métraux Services en mains du public d'une valeur nominale de 30 CHF chacune. En outre, l'offre s'étend aux titres de participation découlant d'instruments financiers jusqu'à l'expiration du délai supplémentaire. En revanche, elle ne porte pas sur les instruments financiers eux-mêmes. De plus, l'offre ne s'étend pas aux actions MS détenues par Métraux Services ou ses filiales.
<b>Prix de l'offre</b>	CHF 112.- net par action nominative de Métraux Services d'une valeur nominale de 30 CHF.  Le prix de l'offre sera ajusté pour tenir compte du montant brut d'éventuels effets dilutifs (par exemple versements de dividendes, augmentations de capital avec un prix d'émission par action inférieur au prix de l'offre, remboursements de capital, vente de propres actions au-dessous du prix de l'offre et émission, attribution ou exercice d'options), dans la mesure où ces effets interviennent d'ici à l'exécution de l'offre.
<b>Délai de carence</b>	Le délai de carence pendant lequel l'offre ne peut pas être acceptée commencera probablement le 25 juin 2009 pour se terminer probablement le 8 juillet 2009.
<b>Durée de l'offre</b>	SAG publiera probablement le prospectus de l'offre le 24 juin 2009 et maintiendra probablement l'offre pendant trente (30) jours de bourse. Par conséquent, la période d'acceptation de l'offre courra probablement du 9 juillet au 19 août 2009, 16h00 (HEC) (« <b>durée de l'offre</b> »). SAG se réserve le droit de prolonger la durée de l'offre une ou plusieurs fois. Une prolongation au-delà de quarante (40) jours de bourse ne peut se faire qu'avec l'accord de la Commission des offres publiques d'acquisition.
<b>Délai supplémentaire</b>	Si l'offre aboutit, un délai supplémentaire de dix (10) jours de bourse est accordé pour l'acceptation ultérieure de l'offre (« <b>délai supplémentaire</b> »). Ce délai courra probablement du 26 août 2009 au 8 septembre 2009, 16h00 (HEC).
<b>Conditions</b>	Selon toute vraisemblance, l'offre sera soumise aux conditions suivantes:  a) Aucun tribunal ni aucune autorité administrative n'a rendu de décision ou d'ordonnance excluant, interdisant ou jugeant illicite la réalisation de cette offre.  b) L'acquisition de Métraux Services par SAG a été autorisée par les autorités de concurrence autrichiennes.

<p><b>Offer Restrictions</b></p>	<p>La présente offre ne concerne pas les pays où une telle offre pourrait aller à l'encontre du droit applicable ou dans lesquels SAG serait tenue de modifier les dispositions et conditions de cette offre en quelque manière que ce soit, d'adresser une demande supplémentaires aux autorités ou à d'autres institutions ou d'entreprendre des démarches supplémentaires en rapport avec l'offre. Il n'est pas prévu d'étendre l'offre à de tels pays. Les documents en rapport avec l'offre ne doivent être ni distribués ni envoyés dans de tels pays. Ces documents ne doivent pas être utilisés à des fins d'appel au public en vue de l'achat de titres de participation de Métraux Services par des personnes résidant dans ces pays.</p> <p><i>U.S. Restrictions</i></p> <p>The Exchange Offer will not be made in or into the United States of America and may only be accepted outside the United States of America. Accordingly, copies of this pre-announcement are not being made and should not be mailed or otherwise distributed or sent in, into or from the United States of America, and persons receiving this pre-announcement (including custodians, nominees and trustees) must not distribute or send them into or from the United States of America.</p> <p><i>U.K. Restrictions</i></p> <p>The offer documents in connection with the Offer are not for distribution to persons whose place of residence, seat or habitual abode is in the United Kingdom. This does not apply, however, to persons who (i) have professional experience in matters relating to investments or (ii) are persons falling within Article 49(2)(a) to (d) ("high net worth companies, unincorporated associations etc") of The Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 in the United Kingdom or (iii) to whom it may otherwise lawfully be passed on (all such persons together being referred to as "relevant persons"). The offer documents in connection with the Offer must not be acted on or relied on by persons whose place of residence, seat or habitual abode is in the United Kingdom and who are not relevant persons. In the United Kingdom any investment or investment activity to which the offer documents relate is available only to relevant persons and will be engaged in only with relevant persons.</p>
<p><b>Informations complémentaires</b></p>	<p>Il est prévu de publier le prospectus de l'offre le 24 juin 2009 dans les quotidiens <i>Neue Zürcher Zeitung</i> (en allemand) et <i>Le Temps</i> (en français).</p>
<p><b>Identification</b></p>	<p>Action nominative de Métraux Services SA</p> <p>N° de valeur                      1079684</p> <p>ISN                                        CH0010796842</p>

	<i>Ticker Symbol</i>	<i>MSSN</i>
Cham, le 13 mai 2009		